

# CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU JOUEUR



**Le joueur s'engage à :**

1. Respecter les règles du volley ball, ne pas les enfreindre par la tricherie.
2. Respecter les décisions de l'Arbitre.
3. Respecter les adversaires et partenaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale.
4. Adopter une attitude courtoise et polie. Ne jamais oublier les mots « Bonjour », « Merci », « Au revoir ».
5. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
6. Accepter la défaite sans énervement et dans un esprit positif et constructif pour évoluer vers la victoire.
7. Rester serein et garder sa dignité dans toutes circonstances, être exemplaire, généreux, tolérant.
8. Refuser toute forme de discrimination.
9. Respecter les décisions et les choix de l'Entraîneur
10. Etre ponctuel et prévenir en cas d'empêchement.
11. Respecter le matériel et les installations mis à disposition, en participant à la mise en place du matériel et aider au rangement lors des entraînements, des matchs ou des autres évènements.
12. Entretenir et avoir en permanence un équipement nécessaire.
13. Porter haut les couleurs du club, avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le volley-ball reste avant tout un jeu, en participant aux évènements du Club et en assistant aux matchs des autres équipes.